AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0544
FR0000124141-FS0240

24 mars 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VEOLIA ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 mars 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 17 mars 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT, et détenir, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 45 572 779 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant autant de droits de vote, soit 6,15% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	38 446 919	5,19	38 446 919	5,19
Goldman Sachs & Co. LLC	3 549 143	0,48	3 549 143	0,48
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	2 214 704	0,30	2 214 704	0,30
Goldman Sachs Asset Management International	1 082 614	0,15	1 082 614	0,15
Goldman Sachs Bank Europe SE	255 901	0,03	255 901	0,03
Goldman Sachs Trust Company of Delaware	23 488	ns	23 488	ns
Folio Investments Inc	9	ns	9	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**45 572 779**	**6,15**	**45 572 779**	**6,15**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de *trading* ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi en hausse les mêmes seuils.

[1] Sur la base d'un capital composé de 740 652 608 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 179 774 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 3 306 574 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;

- 233 200 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 21 mars 2025 et le 18 décembre 2026, à des prix compris entre 30 € et 35 € ;

- 640 000 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT résultant de la détention de 4 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 21 mars 2025 et le 18 décembre 2026, à des prix compris entre 24 € et 30 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 38 056 993 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 309 008 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT résultant de la détention de 23 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 17 avril 2025 et le 21 mars 2035 ;

- 32 753 445 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 19 janvier 2026, à un prix unitaire de 31,19 € ;

- 193 854 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT résultant de la détention de 50 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 20 juin 2025 et 30 décembre 2030, à des prix compris entre 13,02 € et 35 €.

- un contrat « *future* » à dénouement en espèces portant sur 2 800 676 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, exerçable jusqu'au 21 mars 2025.
